

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PONT-DE-VAUX**

**Séance du Mercredi 5 février 2025**

L'An deux mille vingt-cinq et le cinq février le Conseil Municipal de la Commune de Pont-de-Vaux s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves PAUGET, Maire.

Etaient présents : Mr Yves Pauget, Maire, Mr Jean-Pierre Bugaud, Mme Françoise Delay, Mr Michel Touraine, Mme Janine Parent, Mr Pascal Pion Adjoint, Mme Jeanine Guillain, Mme Annick Thevenard, Mme Danièle Massu, Mme Delphine Champion, Mr Emeric Landre, Mme Marie Claude Pagneux, Mr Laurent Martin, Mme Nathalie Buffy, Mme Martine Maingret, Mr Tommy Monin

Excusés : Mr Berthillier, ayant donné pouvoir à Mme Massu, Mme Rimette ayant donné pouvoir à Mme Delay, Mr Perche

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 5 FEVRIER 2025**

Mme Françoise DELAY a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

**1- Installation d'un nouveau conseiller municipal**

Le conseil municipal procède à l'installation de Mr Tommy Monin, suite à la démission de Mr Dussud.

**2- Commissions municipales et délégués SEMCODA et correspondant Défense**

Le conseil municipal décide que Mme Maingret intègre les commissions où siégeait Mr Berezziat et Mr Monin celles de Mr Dussud.

A savoir :

Mme Maingret :

Commission travaux  
urbanisme

Commission Communication

Commission sécurité

Mr Monin :

Commission travaux  
urbanisme

Commission communication

Commission Culture

Commission Economie

Commission sécurité

En outre il est décidé de désigner Mme Maingret au poste de correspondant défense et Mme Pagneux au poste de délégué SEMCODA

( unanimité)

**3- Acquisition d'un bâtiment – convention de portage avec l'EPF**

Le conseil municipal décide de signer une convention de portage avec l'EPF pour l'acquisition d'un bâtiment rue Lamartine, le bâtiment SAV GUILLOT. Cette acquisition permettra de maîtriser le foncier du quartier dans le cadre d'un réaménagement urbain. Le prix de vente est négocié à 200 000 € hors frais.

( unanimité)

#### **4- Travaux aux monuments aux morts**

Plusieurs propositions ont été faites pour l'aménagement des abords du monument aux morts. Le conseil municipal décide de retenir la solution gravier et dalles alvéolées.

( unanimité)

#### **5- Enfouissement des PAV**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée la nécessité d'apporter une réponse aux incivilités permanentes aux abords des PAV.

Pour ne pas pénaliser les personnes qui se déplacent à pied, les PAV situés place Pillard seront conservés et l'emplacement aménagé à proximité du transformateur. Si les incivilités cessent ce point sera également enfoui.

Les PAV de la Rue Henry Dunant sont conservés en l'état.

( unanimité)

#### **6- Mise en place d'un sens unique Rue de l'Eperon**

Il est décidé d'instaurer un sens unique rue de l'Eperon dans le sens rue André – Rue Adrien Thierry .

( unanimité)

#### **7- Modification du tableau des emplois : recrutement d'un adjoint administratif**

Le poste d'agent d'accueil à la mairie est actuellement occupé par un agent contractuel. Il est décidé de modifier le tableau des emplois afin de créer un emploi permanent d'adjoint administratif à temps complet.

( unanimité)

#### **8- Subvention exceptionnelle à l'amicale des sapeurs pompiers**

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle à l'amicale des sapeurs-pompiers pour la prise en charge de la moitié du banquet de la Ste Barbe : Soit la somme de 637 € arrondie à 640 €

( unanimité)

#### **9- Questions diverses**

Des plantations seront réalisées aux abords du pumptrack et de l'aire de camping-car afin de végétaliser les lieux. D'autres plantations seront également réalisées parc de l'ancien hôpital. Il serait opportun par ailleurs de baptiser ce parc. De plus l'installation de bancs dans les espaces publics est à l'étude.

Une demande de création d'une micro crèche a été reçue en mairie. Compte tenu des effectifs en baisse dans la crèche intercommunale et chez les assistantes maternelles, le conseil municipal émet un avis défavorable.

Repas des aînés : pour cette année le repas à emporter est reconduit. Une réflexion sera menée dès cette fin d'année pour envisager un banquet en 2026. Le nombre de bénéficiaire et le coût seront déterminants.

Monsieur le Maire indique que l'immeuble rue Peninguy appartenant à Mr et Mme Fontaine est actuellement en vente. Un achat via l'EPF serait pertinent dans la cadre de la rénovation urbaine du quartier et compte tenu de la proximité immédiate de la médiathèque.

Monsieur le Maire donne lecture de plusieurs courriers de remerciements.

Monsieur le Maire indique qu'une réunion entre élus de l'Ain et de la Saône et Loire au lieu le 06/ février au sujet du pont de Fleurville. L'urgence étant de rouvrir le pont en toute sécurité. Les impacts économiques se font dès à présent ressentir.

Mme Massu demande s'il est prévu d'installer des composteurs. La compétence relevant la communauté de communes, la question sera à nouveau posée.

Mr Touraine indique que compte tenu des dernières évolutions, il est espéré qu'il n'y aura pas de fermeture de classes pour la rentrée prochaine.

Mme Buffy déplore la recrudescence de déjections canines.

Mme Maingret signale un automobiliste régulièrement stationné sur le trottoir route de St Trivier. En l'absence de policière municipale, Monsieur le Maire ira voir le contrevenant directement

Mr Martin déplore le désordre au port de plaisance (campings cars, auvent de caravanes, remorques). L'image du port est entachée. Toutefois si l'on peut regretter cela, la commune de Pont de Vaux n'est pas compétente pour intervenir sur la commune de Reyssouze et dans un espace géré par Scite Plaisance. Nous ferons toute de même part de ces observations au gestionnaire du port.

Mme Thevenard signale plusieurs lampadaires en panne. Une vérification sera réalisée et les pannes signalées.

Mr Landre indique qu'à l'occasion du prochain marché aux puces, qu'un stand sera en place pour récolter des fonds à destinations d'une association de Madagascar venant en aide aux démunis de l'île.

Mme Parent et Mme Pagneux font un compte rendu de la journée de sensibilisation des violences conjugales.

Me Delay indique que des visites d'épicerie solidaires sont actuellement en cours afin de comprendre leurs fonctionnement avant d'en envisager une à Pont de Vaux.

Mr Bugaud indique qu'un groupe de travail se réunit pour les boucles loisirs vélos.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 20h25

PONT DE VAUX le 6 Février 2025

Le Maire,  
Yves PAUGET



La secrétaire,  
Françoise DELAY